

Master mention Géographie parcours Territoires, environnements, sociétés



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Composante
UFR des lettres,
langues,
sciences
humaines et
des sociétés

Présentation

Le parcours « Territoires, Environnements, Sociétés » (TES) favorise le développement de projets de recherche sur des sujets et des terrains variés, aux Nords comme aux Suds. Il encourage la pratique du terrain et la mise en place de méthodologies diverses associant observation, enquêtes, documentation et analyse de données.

Objectifs

Le parcours « Territoires, Environnements, Sociétés » (TES) permet le développement d'expertises sur des sujets d'actualité en lien avec les dynamiques urbaines ou rurales, la transition des territoires, l'aménagement environnemental, la gestion des risques, les mobilités, le tourisme, le genre et la dynamique des paysages. Les étudiants peuvent définir leur sujet de recherche avec leur encadrant. De nombreux terrains peuvent être étudiés (France, Europe, Amérique latine, Maghreb, Afrique subsaharienne en particulier). Il donne lieu à la production de réflexions critiques sur les politiques publiques de production des territoires et les stratégies spatiales des acteurs. Le parcours TES donne également la possibilité de mener des travaux sur des notions spécifiques

à la géographie, précisément dans le cadre de réflexions épistémologiques critiques.

Savoir-faire et compétences

Le parcours « Territoires, Environnements, Sociétés » (TES) permet de développer l'autonomie des étudiants, la pratique du terrain, la rédaction de deux mémoires et l'expression orale en public. Il permet ainsi d'acquérir des compétences essentielles en vue d'une insertion professionnelle dans une structure ou institution en lien avec l'aménagement et le développement des territoires. Il donne également l'opportunité d'acquérir des savoirs théoriques solides sur des sujets de grande actualité comme la « transition », la « justice sociale et environnementale », les « crises » ou les enjeux géopolitiques.

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle Continu intégral avec écrits et/ou oraux + assiduité



Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Hors procédures spécifiques, les candidatures en master se font obligatoirement sur la plateforme monmaster.gouv.fr en M1.

En Master 2 : Hors procédures spécifiques, les candidatures en master se font obligatoirement sur la plateforme e-candidat en M2.

Pré-requis obligatoires

- Être titulaire d'une licence de Géographie, d'aménagement du territoire, d'études urbaines ou de Sciences humaines et sociales, avec une moyenne en L3 supérieure à 11.
- Posséder une maîtrise écrite et orale de la langue française
- Avoir eu une première expérience de pratique de terrain (stage, emploi étudiant dans une collectivité, stage d'observation dans une ONG ou une association).
- Avoir une appétence affirmée pour le travail de terrain.

Et après

Poursuite d'études

Thèse de doctorat en géographie et aménagement.

Insertion professionnelle

Le parcours TES a pour objectif de former les futurs chercheurs ou les futurs cadres supérieurs des métiers

de l'aménagement et du développement territorial durable, capables de travailler dans les Nords comme dans les Suds.

Les principaux débouchés professionnels concernent les domaines :

- Des collectivités territoriales et de leur gouvernance ;
- De l'environnement et de l'aménagement ;
- Du management du patrimoine naturel ;
- De l'expertise et du conseil en développement territorial durable ;
- De l'information géographique et de la communication.
- De l'animation et la structuration de projets de développement territorial.
- De l'animation et la coordination scientifique d'institutions d'aménagement et de développement des territoires.
- De la direction de projets d'aménagement et de développement des territoires. Les débouchés concernent aussi les métiers de la recherche en sciences sociales appliquées au territoire.

Contacts

Autres contacts

Responsable formation

REBAI Nasser : nasser.rebai@univ-paris13.fr



Organisation

Semestre 1

- UE1 Territoire et Société (5 crédits ECTS)
- UE2 Patrimoine et Culture (5 crédits ECTS)
- UE3 Enjeux de l'aménagement durable (5 crédits ECTS)
- UE4 Lecture et analyse de paysage (5 crédits ECTS)
- UE5 Méthodologie et outils (techniques d'enquêtes, info-stat, SIG, qualité d'expression) (5 crédits ECTS)
- UE 6 Langue vivante (2 crédits ECTS)
- UE7 Ouverture à la recherche (3 crédits ECTS)

Semestre 2

- UE8 Aménagement des villes (6 crédits ECTS)
- UE9 Ville Durable (3 crédits ECTS)
- UE10 Croissance, durabilité et qualité des territoires (3 crédits ECTS)
- UE11 Aménagement environnemental (1) (6 crédits ECTS)
- UE12 Mémoire de recherche (12 crédits ECTS)

Semestre 3

- UE13 Epistémologie de la géographie, de l'environnement et de l'aménagement du territoire (7 crédits ECTS)
- UE14 Territoires, ressources, justice environnementale (7 crédits ECTS)
- UE15 Aménagement environnemental (2) (7 crédits ECTS)
- UE16 Collectivités territoriales et gestion durable (3 crédits ECTS)
- UE17 Méthodologie et outils (6 crédits ECTS)

Semestre 4

- Ouverture à la recherche (6 crédits ECTS)

